

À PARTIR DE SEPTEMBRE

L'EMAPS POUR LES 6/12 ANS

Créée en 1991, l'École Municipale des Activités Physiques et Sportives se veut initiatrice et orientatrice. Elle ne s'inscrit pas en concurrence des clubs sportifs : son rôle est de proposer une palette de sports et un accès à l'activité physique. L'EMAPS aide les jeunes à découvrir leurs préférences, à se diriger vers la pratique sportive qui leur plaît dans les clubs existants.

Elle permet aussi aux jeunes de 4 à 12 ans de découvrir et d'approfondir la gymnastique en la pratiquant tout au long de l'année.

L'EMAPS met l'initiation au sport à la portée de tous en accordant un tarif préférentiel pour les familles nombreuses.

> Période scolaire

L'EMAPS fonctionne le mercredi toute la journée et le jeudi soir pour l'activité Gym (inscription en septembre).

> Périodes extra-scolaires

Petites vacances : activités sportives ponctuelles et mini-stages avec animations sportives à thème (inscription en mairie).

Vacances d'été : Activités sportives et activités aquatiques chaque semaine ainsi que des sorties à thème.

COURS DE GYMNASTIQUE

La municipalité, désireuse d'encourager l'activité physique et sportive chez les jeunes, propose des cours de gym à la Maison des Sports, pour les enfants de 4 à 12 ans. Ces cours sont assurés par les Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS).

>> Calendrier des cours

Les cours ont lieu le mercredi après-midi ou le jeudi en fonction de l'âge et du niveau des enfants.

Mercredi : 9h30 - 10h45 (intermédiaires)
11h15 - 12h15 (jeunes enfants)
14h - 15h15 (débutants)
Jeudi : 17h30 - 19h (avancés)

>> Modalités d'inscription

Inscriptions en direct avec les éducateurs le mercredi 3 septembre 2025 :

- de 9h à 10h ou par SMS ou mail (indiqués ci-dessous) pour les enfants inscrits en 2023/2024
- de 10h à 12h (pour les nyonsais)
- et de 14h à 16h (pour les enfants extérieurs à la commune).

Une période d'essai sur 2 cours permettra aux enfants de faire un choix de la poursuite (ou non) de l'activité. La validation des inscriptions se fera sur le Portail Famille.

>> Montant

De 26€ à 15€ pour les Nyonsais*
De 50€ à 40€ pour les enfants extérieurs à Nyons*

* en fonction du Quotient Familial.

CONTACT EMAPS

06 61 21 87 08
s.nicolas@nyons.com / s.barrier@nyons.com

